

Garantie et Entretien Volkswagen

1976



**Coccinelle
Décapotable
Type 2
Campmobile**

Les services effectués par votre concessionnaire
seront consignés dans le répertoire d'entretien
par les soins de votre conseiller après-vente

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

AVIS D'ACQUISITION D'UN VÉHICULE D'OCCASION

La «Loi sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada de 1971» exige que les fabricants soient en mesure de prendre contact avec les propriétaires des véhicules au cas où une modification du produit deviendrait nécessaire.

Si vous changez d'adresse ou si vous achetez une Volkswagen d'occasion, veuillez remplir l'une des cartes postales placées au milieu de la présente brochure.

Sommaire

Bon de Garantie	1
Garantie du Véhicule neuf et Couverture tout Repos du propriétaire	2
Garantie des Pièces	6
Plan d'Entretien	7
Répertoire d'Entretien	13
Assistance à la clientèle	20
Cartes de changement d'adresse	22

© 1975 Volkswagenwerk Aktiengesellschaft

Tous droits réservés.

Traduction ou reproduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite de la Volkswagenwerk AG.

Modifications réservées sans préavis.

0.00.556.287.94

Imprimé en Allemagne · 8. 75

BON DE GARANTIE VW

pour l'automobile Volkswagen neuve modèle 1976.

Châssis No _____

Modèle _____

Couleur _____

Moteur No _____

Remplacement du tachymètre

Date

Millage

(Cachet du
concessionnaire VW)

La garantie commence au jour de livraison de l'automobile VW neuve au premier acquéreur au détail,

à savoir le _____

(à remplir par le concessionnaire VW)

(Cachet du
concessionnaire VW)

Les Conditions de Garantie du Véhicule Neuf sont imprimées sur les pages suivantes.

Dans le cas d'une demande d'application de la garantie, présentez ce bon à votre concessionnaire VW.

VOLKSWAGEN CANADA, LTD.

Frank H. H. H.

Garantie pour les Véhicules Volkswagen Neufs

La présente garantie émane de la Volkswagen Canada Ltd. («VWC»), distributeur et importateur autorisé des véhicules Volkswagen au Canada.

Réparation ou remplacement gratuits au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique des pièces défectueuses pendant 12 mois ou 20,000 milles

1. La VWC garantit chaque véhicule Volkswagen modèle 1976 importé par elle et vendu neuf et au détail à la clientèle contre tout défaut de matière et d'usinage pour une période de 12 mois à compter de la date de livraison du véhicule au premier acquéreur au détail ou jusqu'à 20,000 milles, selon la première éventualité qui se réalise.

La présente garantie se borne toutefois à ce qui suit: si le véhicule vient à présenter une défectuosité dans des conditions normales d'utilisation et de service et est amené pendant cette période à l'atelier d'un concessionnaire Volkswagen au Canada, dans la partie continentale des Etats-Unis ou à Hawaii, le concessionnaire procédera gratuitement à la réparation de la pièce défectueuse ou à son remplacement par une pièce neuve ou reconditionnée à l'usine.

Entretien requis pour maintenir la garantie en vigueur

2. Pour que la présente garantie reste en vigueur, le propriétaire doit faire effectuer l'entretien et le service du véhicule comme il est indiqué dans le plan d'Entretien Volkswagen.

Exclusions

3. La VWC n'est pas responsable des dommages ou défauts de fonctionnement dus:

- (i) à un accident, un mauvais usage, une négligence ou une transformation;
- (ii) à une réparation inadéquate du véhicule dans des compétitions; ou
- (iii) au non-respect des impératifs de l'entretien recommandé.

Les services d'entretien, les lubrifiants et liquides ainsi que le remplacement des pièces d'entretien, telles que les filtres, sont également à la charge du propriétaire.

**Garantie hors du
Canada et des
Etats-Unis
d'Amérique**

4. Si le véhicule est amené dans un atelier agréé Volkswagen hors du Canada, de la partie continentale des Etats-Unis ou d'Hawaii, la garantie de la VWC ne sera pas applicable et il ne sera procédé gratuitement à la réparation des pièces défectueuses ou à leur remplacement par une pièce neuve ou reconditionnée à l'usine que dans les limites et conformément aux conditions de la garantie en vigueur pour les véhicules Volkswagen neufs dans le pays où se trouve un tel atelier agréé Volkswagen.

**AUCUNE AUTRE
GARANTIE N'EST
ACCORDEE**

**EXCLUSION
DES DOMMAGES
INTERVENANT
COMME
CONSEQUENCES**

5. LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUT AUTRE GARANTIE EXPRESSE DE LA VWC, DU CONSTRUCTEUR, DU DISTRIBUTEUR ET DE L'AGENT-VENDEUR. NI LA VWC, NI LE FABRICANT N'ASSUMENT OU N'AUTORISENT UNE QUELCONQUE PERSONNE À ASSUMER EN LEUR NOM TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITE.

6. LA VWC N'EST PAS RESPONSABLE DES PERTES DE TEMPS, DES DESAGREMENTS, DE L'IMMOBILISATION DU VEHICULE OU D'AUTRES DOMMAGES INTERVENANT COMME CONSEQUENCES.

La Couverture Tout Repos du Propriétaire VW

Une solide Garantie Voiture Neuve

Garantie d'Atelier

Notre Transport de Remplacement

Analyse Electronique

Service Express

Service Rent-A-Bug



Garantie Véhicule Neuf

Si vous prenez soin de votre Volkswagen modèle 1976 et l'entretenez comme indiqué dans le **Plan d'Entretien VW**, les pièces d'usine reconnues comme comportant des défauts de matière ou d'usinage dans les 12 mois ou 20,000 milles, selon la première éventualité qui se produit, seront réparées ou remplacées gratuitement par tout concessionnaire Volkswagen canadien ou américain. Font exception les filtres, les liquides et les lubrifiants. Des détails sont fournis aux pages précédentes.

Même ce qui suit est couvert:

Garnitures/patins de freins et garnitures d'embrayage

Dans la mesure où, si nécessaire, les freins et l'embrayage seront réglés conformément au Plan d'Entretien, nous remplacerons les patins et les garnitures gratuitement au cas où ils seraient usés au cours de la période de garantie du véhicule neuf.

Caoutchoucs des raclettes d'essuie-glace, éléments sealed beam et autres ampoules d'éclairage. Si les caoutchoucs des raclettes d'essuie-glace s'usent ou si les ampoules deviennent défectueuses durant la période de garantie du véhicule neuf, nous les remplacerons gratuitement.

Batterie

Dans le cas d'un défaut de matière ou d'usinage durant la période de garantie du véhicule neuf, la batterie sera remplacée gratuitement.

Les pneus de première monte sont garantis contre les défauts de matière et d'usinage, ainsi que contre les risques de la route à raison du prorata déterminé d'après la profondeur restante de la bande de roulement.

Garantie atelier

Les concessionnaires VW au Canada et aux U.S.A. garantissent tous leurs travaux de réparation pour une période de 6 mois ou de 6,000 milles, selon la première éventualité qui se réalise. Sont exclues les pièces de service et d'entretien et l'usure normale.

Notre transport de remplacement

Dans le cadre de la couverture tout repos, les concessionnaires Volkswagen fourniront gratuitement et après accord aux propriétaires habilités un transport de remplacement pour utilisation dans la localité. Ceci est applicable lorsqu'un véhicule VW neuf réparé sous garantie ne peut être terminé et utilisé en toute sécurité au jour prévu.

Pièces et accessoires

Les pièces et accessoires neufs ou reconditionnés distribués par la VWC et vendus par les concessionnaires VW au Canada et aux U.S.A. sont garantis contre tout défaut dans les conditions normales d'utilisation pour une période de 6 mois ou de 6,000 milles, selon la première éventualité qui se réalise. Consultez votre concessionnaire pour les détails correspondants.

Analyse électronique

L'analyse électronique VW détermine pour vous exactement l'entretien dont votre voiture a besoin pour la maintenir au maximum de sa condition. Un Rapport de Vérification imprimé montrera précisément quel travail est nécessaire en plus des services réguliers d'entretien et de vidange d'huile.

Service Express

Si votre VW peut être réparée en 30 minutes ou moins, votre Concessionnaire la réparera tandis que vous attendez. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Service Rent-A-Bug

Ce service client a été créé pour réduire les désagréments au minimum lorsque vous amenez votre VW chez votre Concessionnaire. Vous pouvez louer une voiture, moyennant des frais symboliques tandis que l'on fait l'entretien de votre VW.



Les pièces, accessoires et ensembles d'échange-standard VW sont reconnaissables grâce à ces marques de fabrique.

Toutes ces fournitures répondent aux mêmes normes de contrôle-qualité que l'équipement d'origine de la voiture et sont conformes à tous les règlements gouvernementaux de sécurité:



Elles sont garanties contre tout défaut de matière et d'usinage pour une période de 6 mois ou de 6,000 milles, selon la première éventualité qui se réalise. Consultez votre concessionnaire pour les détails correspondants.



Toutes les pièces et tous les accessoires Volkswagen sont disponibles chez votre Concessionnaire Volkswagen.



Interrogez-le sur les pièces reconditionnées dans le cadre du Service d'Echange-Standard Volkswagen... elles sont meilleur marché que les pièces neuves et bénéficient de la même garantie.

Plan d'entretien

Pour garantir la fiabilité et les performances du véhicule, VW recommande le plan d'entretien ci-après:

Le premier entretien prévu aux 1,000 milles comprend la vidange d'huile ainsi que l'entretien du véhicule et du contrôle des émissions. Ce service est effectué sans supplément; vous ne payez que les lubrifiants, les liquides et les filtres.

Pour l'entretien ultérieur, suivez ce tableau	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,5	75	82,5	90	etc. (milliers de milles)
Vidange d'huile	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Réglage des freins et des soupapes*	●		●		●		●		●		●		
Entretien du véhicule et du contrôle des émissions Analyse électronique		●		●		●		●		●		●	

* Le réglage des soupapes est recommandé avec cette périodicité en vue d'une longévité maxima du moteur.

Pour obtenir un graissage correct du moteur, il est important de vidanger l'huile tous les 7,500 milles. **Faites vidanger l'huile-moteur après 6 mois si vous parcourez moins de 7,500 milles pendant cette période.**

Si vous utilisez votre voiture dans des conditions de conduite très sévères, il peut être nécessaire de vidanger l'huile-moteur plus fréquemment.

Un service complet de graissage et d'entretien devrait être effectué au moins une fois par an, de préférence avant l'hiver. Les travaux d'entretien sont indiqués aux pages suivantes.

Entretien prévu aux 1,000 milles

comprend la vidange d'huile-moteur, l'entretien du véhicule et du contrôle des émissions. Ce service ne vous sera pas facturé lorsqu'il sera effectué; **vous ne payez que les lubrifiants, les liquides et les filtres.**

Entretien du véhicule

- 1 – Embrayage: vérifier, régler si nécessaire.
- 2 – Boîte Manuelle: vidanger l'huile, nettoyer la vis-bouchon magnétique.
- 3 – Train AR: vérifier le couple de serrage des boulons des joints homocinétiques.
- 4 – Freinage: vérifier l'état et l'étanchéité.

Pendant le parcours d'essai:

Vérifier l'efficacité du freinage, de la direction, du chauffage et de la ventilation.

Entretien du contrôle des émissions

- 1 – Moteur: vidanger l'huile
- 2 – Tamis d'huile: nettoyer (seulement Coccinelle).
- 3 – Filtre à huile: remplacer (seulement Type 2).
- 4 – Courroie: vérifier, régler si nécessaire.
- 5 – Soupapes: régler le jeu.
- 6 – Bouchon, réservoir et connexions d'essence: vérifier visuellement.

Après le parcours d'essai

- 1 – Système d'échappement: vérifier l'état.
- 2 – Ralenti du moteur et CO du ralenti: vérifier, régler si nécessaire.
- 3 – Couvercles de culasse: vérifier l'étanchéité.

Vidange d'huile, réglage des freins et des soupapes – à vos frais

Ce service devrait être effectué avec la périodicité suivante (en milles):

7,500 milles	52,500 milles
22,500 milles	67,500 milles
37,500 milles	82,500 milles, etc.

Faites faire ce service tous les 6 mois si vous parcourez moins de 7,500 milles pendant cette période.

Si vous utilisez votre voiture, dans ces conditions de conduite très sévères, il peut être nécessaire de vidanger l'huile-moteur plus fréquemment.

Entretien du véhicule

- Freinage: vérifier l'état et l'étanchéité.
Vérifier le niveau liquide de frein, faire l'appoint si nécessaire.
Vérifier l'épaisseur des patins de frein.
Régler les freins si nécessaire.

Entretien du contrôle des émissions

- 1 – Moteur : vidanger l'huile.
- 2 – Tamis d'huile: nettoyer (seulement Coccinelle).
- 3 – Soupapes: régler le jeu
(recommandé pour une longévité maximum du moteur).

Entretien du véhicule et du contrôle des émissions (y compris vidange d'huile-moteur) – à vos frais

Ce service devrait être effectué tous les 15,000 milles.

Si vous parcourez moins de 15,000 milles en 12 mois, faites faire l'entretien une fois par an.

Entretien du véhicule

- 1 – Embrayage: vérifier, régler si nécessaire.
- 2 – Boîte Manuelle: vérifier le niveau d'huile, faire l'appoint si nécessaire.
- 3 – Automatic Stick Shift: vérifier le niveau du liquide ATF (seulement Coccinelle).
- 4 – Boîte Automatique: vérifier le niveau du liquide ATF (seulement Type 2).
- 5 – Boîte Automatique, pont: vérifier le niveau d'huile, faire l'appoint si nécessaire (seulement Type 2).
- 6 – Freins: vérifier, régler si nécessaire.
- 7 – Compensateur de freinage: vérifier visuellement (seulement Type 2).
- 8 – Charnières de porte: graisser.
- 9 – Ferrures des charnières de porte coulissante: graisser (seulement Type 2).
- 10 – Train avant: graisser (sauf Décapotable).

Pendant le parcours d'essai

Vérifier l'efficacité du freinage, du kick-down, de la direction, du chauffage et de la ventilation.

Entretien du contrôle des émissions

- 1 – Moteur: vidanger l'huile, nettoyer le tamis d'huile.
- 2 – Filtre à huile: remplacer (seulement Type 2).
- 3 – Soupapes: vérifier le jeu.
- 4 – Bougies: remplacer.
- 5 – Allumeur: remplacer les contacts de rupteur.
Régler l'angle de fermeture et le point d'allumage.
Vérifier visuellement les câbles d'allumage, la tête et le rotor d'allumeur, remplacer si nécessaire.
- 6 – Compression: vérifier.
- 7 – Courroie: vérifier la tension et l'état.
- 8 – Filtre à essence: remplacer.
- 9 – Système EGR (recyclage des gaz d'échappement): vérifier.
- 10 – Flexibles de ventilation du carter: vérifier visuellement.
- 11 – Echappement: vérifier l'état.
- 12 – Réservoir à essence et système de contrôle de l'évaporation: vérifier visuellement le bouchon d'essence, le filtre à charbon actif et les raccordements des flexibles.

Après le parcours d'essai

- 1 – Ralenti du moteur et CO du ralenti: vérifier, si nécessaire régler.
- 2 – Couvercles de culasse: vérifier l'étanchéité.

Services supplémentaires – à vos frais

Tous les 30,000 milles

Entretien du véhicule

- 1 – Boîte Automatique: vidanger le liquide ATF (y compris dépose et repose du couvercle de boîte) – seulement Type 2.

Entretien du contrôle des émissions

- 1 – Filtre à air: remplacer l'élément filtrant.
- 2 – Conduits de dépression de l'ajutage de papillon: nettoyer (le cas échéant).
- 3 – Orifices de dépression de l'allumeur: nettoyer les alésages (le cas échéant).

Tous les 2 ans

Entretien du véhicule

- 1 – Freins: remplacer le liquide de frein.
- 2 – Contacteur de témoin des freins: vérifier le fonctionnement.

Analyse Electronique Volkswagen – à vos frais*

Un contrôle régulier de votre VW **tous les 15,000 milles** est extrêmement important pour déterminer l'entretien supplémentaire dont votre véhicule peut avoir besoin pour continuer à fournir des performances maxima.

Si vous parcourez moins de 15,000 milles en 12 mois, faites faire une analyse électronique une fois par an.

Le Rapport de vérification de l'Analyse Electronique VW vous sera donné de manière à ce que vous connaissiez l'état exact de votre VW. Sur la base de ce rapport de vérification, votre conseiller après-vente vous aidera à décider du travail supplémentaire qui devrait être fait. Tous les travaux nécessaires seront **à vos frais**.

* La première Analyse Electronique VW des **15,000 milles** sera effectuée sans frais pour vous. Au-delà de ce millage, **l'Analyse Electronique VW est exécutée à vos frais tous les 15,000 milles.**

Analyse électronique VW – à vos frais*

Moteur:

- 1 – Compression: vérifier.
- 2 – Système et point d'allumage: vérifier.
- 3 – Echappement: vérifier l'état.

Train arrière et boîte-pont:

- 4 – Arbres de pont: vérifier l'étanchéité des manchettes.

Train avant et direction:

- 5 – Train AV: vérifier les capuchons antipoussières sur les rotules et les capuchons antipoussières aux extrémités des barres de direction, vérifier les barres de direction.
- 6 – Rotules: vérifier le jeu (sauf Décapotable).
- 7 – Direction: vérifier le jeu.
- 8 – Mécanisme de direction: vérifier l'étanchéité des manchettes (sauf Type 2).
- 9 – Roues avant: vérifier le carrossage et le pincement.

Freins, roues et pneus:

- 10 – Freinage: vérifier l'état et l'étanchéité.
- 11 – Garnitures et patins de frein: vérifier l'épaisseur.
- 12 – Liquide de frein: vérifier le niveau, faire l'appoint si nécessaire.
- 13 – Pneus, y compris roue de secours: vérifier l'usure et l'état, vérifier et rectifier la pression.

Équipement électrique:

- 14 – Courant de lancement: vérifier avec l'équipement électronique.
- 15 – Courant de charge: vérifier avec l'équipement électronique.
- 16 – Vérifier le fonctionnement des phares, du témoin de faisceau-route, des feux de stationnement, des feux de balisage latéral, du feu de plaque, du signal de détresse, des feux stop, des feux arrière, des feux de recul, des clignotants, de l'avertisseur sonore, du dégivrage de lunette arrière et du témoin des freins.
- 17 – Phares: vérifier le réglage.
- 18 – Essuie-glace: vérifier le fonctionnement.
- 19 – Lave-glace: vérifier le fonctionnement et le niveau du liquide.
- 20 – Batterie: vérifier le niveau de l'électrolyte, vérifier la tension lorsque la batterie débite.
- 21 – Témoin des ceintures de sécurité, vibreur et contact-démarrreur avec antivol de direction: vérifier.
- 22 – Spot d'éclairage des leviers de chauffage: vérifier (sauf Type 2).
- 23 – Plafonniers et éclairage du tableau de bord: vérifier.
- 24 – Témoins d'alternateur et de pression d'huile: vérifier.
- 25 – Contacteur de kick-down et contacteur électromagnétique: vérifier (seulement Type 2).

* La première Analyse Electronique VW des 15,000 milles sera effectuée **sans frais pour vous**. Au-delà de ce millage, **l'Analyse Electronique VW est exécutée à vos frais tous les 15,000 milles**.

	1,000 milles	
Inspection à la livraison Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	Vidange d'huile-moteur et d'huile de boîte Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	Service d'Entretien (sans frais; vous ne payez que les lubrifiants, les liquides et les filtres) Valable uniquement entre 800 et 1,500 milles Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)
☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique* ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du controle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)

* La première analyse électronique est effectuée gratuitement aux 15,000 milles.

☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)
☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)

☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)
☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)

☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)
☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)	☐ Vidange d'huile ☐ Réglage des freins et des soupapes ☐ Entretien du véhicule ☐ Analyse Electronique ☐ Entretien du contrôle des émissions Date _____ Milles _____ (Cachet de l'agent)

Services supplémentaires

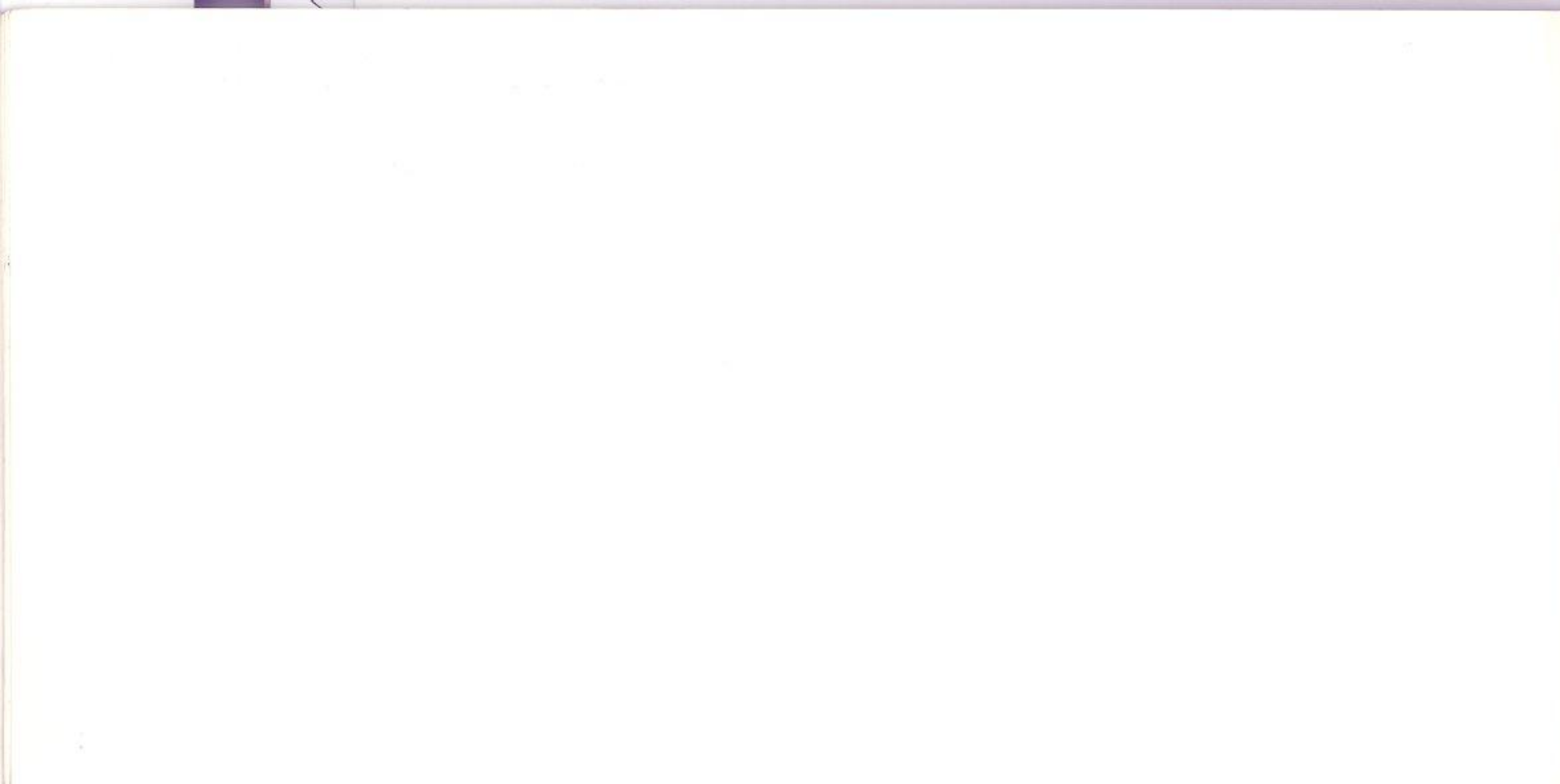
Les vidanges d'ATF (Liquide de Boîte Automatique) concernent les véhicules équipés de la Boîte Automatique.

Important:

Vidangez l'ATF tous les 15,000 milles si le véhicule est utilisé dans des conditions très dures, telles que dans les cas de conduite par des températures extérieures élevées, constamment en montagne ou dans les embouteillages. S'il y a doute, consultez votre concessionnaire Volkswagen.

Les cases placées à droite indiquent le service des freins nécessaire en plus de l'entretien précédent.

30,000 milles Vidange de l'ATF	60,000 milles Vidange de l'ATF	90,000 milles Vidange de l'ATF
Date _____	Date _____	Date _____
Milles _____ (Cachet de l'agent)	Milles _____ (Cachet de l'agent)	Milles _____ (Cachet de l'agent)
Remplacement du Liquide de Frein et contrôle du contacteur du témoin des freins		
après 2 ans d'utilisation	après 4 ans d'utilisation	après 6 ans d'utilisation
Date _____	Date _____	Date _____
Milles _____ (Cachet de l'agent)	Milles _____ (Cachet de l'agent)	Milles _____ (Cachet de l'agent)



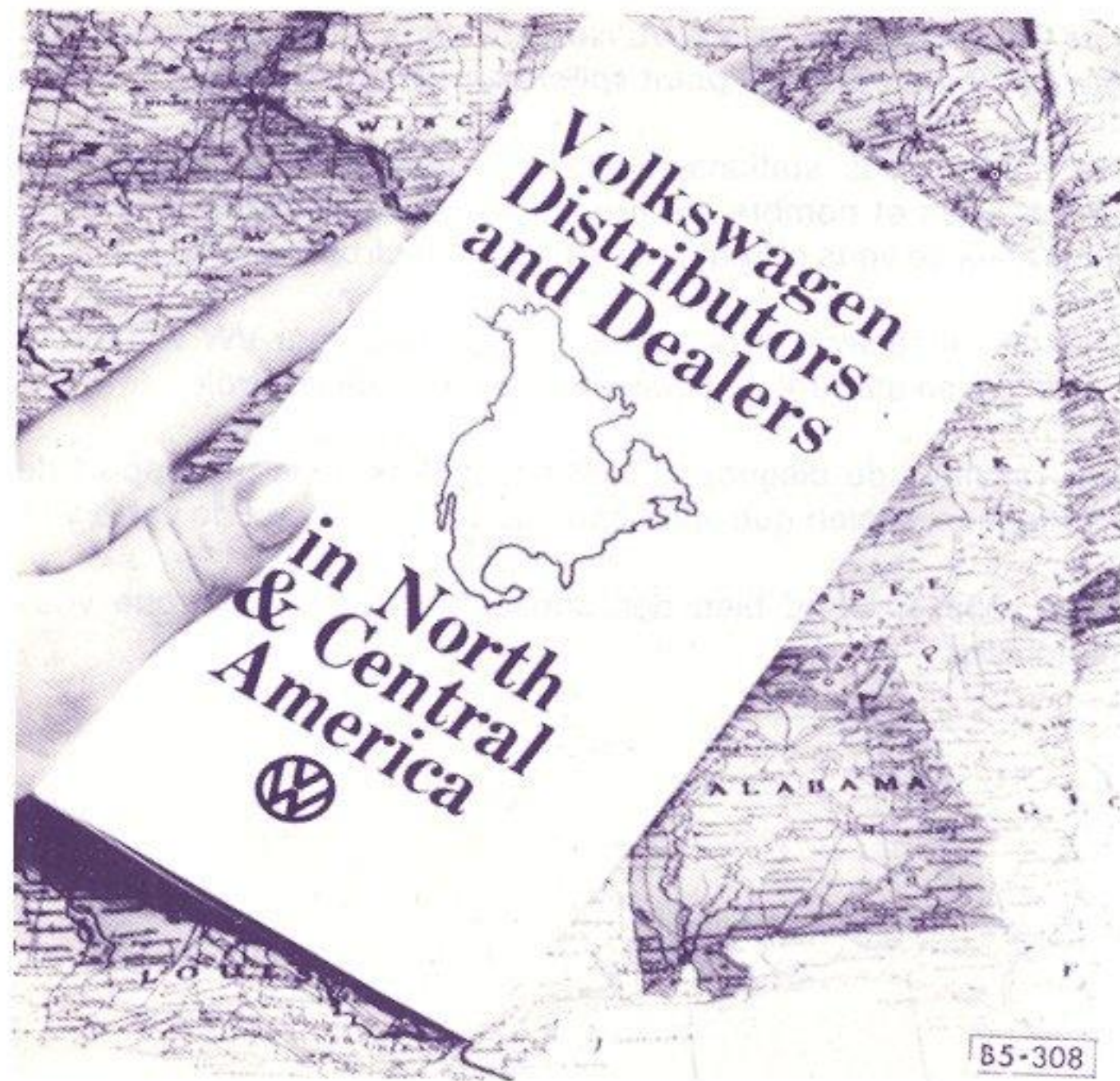
Les Concessionnaires VW utilisent un système de service unique en son genre et mis au point spécialement pour la VW.

De nombreuses stations-service affirment pouvoir réparer les Volkswagen et nombre d'entre elles peuvent réellement le faire. Mais elles ne vous offrent pas l'Analyse Electronique VW.

Des diagnosticiens et des techniciens formés par VW vérifieront votre VW en utilisant un équipement spécial de contrôle.

Les résultats du diagnostic sont enregistrés dans un rapport de vérification, si bien que vous connaissez l'état exact de votre VW.

Cela vous apprend bien des choses sur le véhicule que vous conduisez.



Assistance à la clientèle

Il y a plus de 1500 concessionnaires Volkswagen en Amérique du Nord et en Amérique Centrale. Leurs adresses et leurs numéros de téléphone sont indiqués dans une brochure qui se trouve chez votre concessionnaire VW.

Tous les concessionnaires sont équipés pour vous assister dans toutes les questions en rapport avec la Volkswagen, votre propre concessionnaire au premier chef.

S'il se présentait un cas pour lequel une aide supplémentaire serait nécessaire, vous pouvez contacter votre bureau régional. Nous avons consigné à la page suivante les adresses et numéros de téléphone.

Si vous sentez la nécessité d'une assistance dépassant le cadre offert par votre concessionnaire, votre distributeur ou votre bureau régional vous pouvez contacter

au Canada	Assistance à la Clientèle Volkswagen Canada Ltd. 1920 Eglinton Ave. East Scarborough, Ontario M1L 2M2
aux U.S.A.	Customer Assistance Volkswagen of America, Inc. 818 Sylvan Avenue Englewood Cliffs, New Jersey 07632

Nous essaierons de résoudre votre problème ou votre question en collaboration avec votre Bureau régional ou votre concessionnaire.

Bureau régionaux Volkswagen au Canada

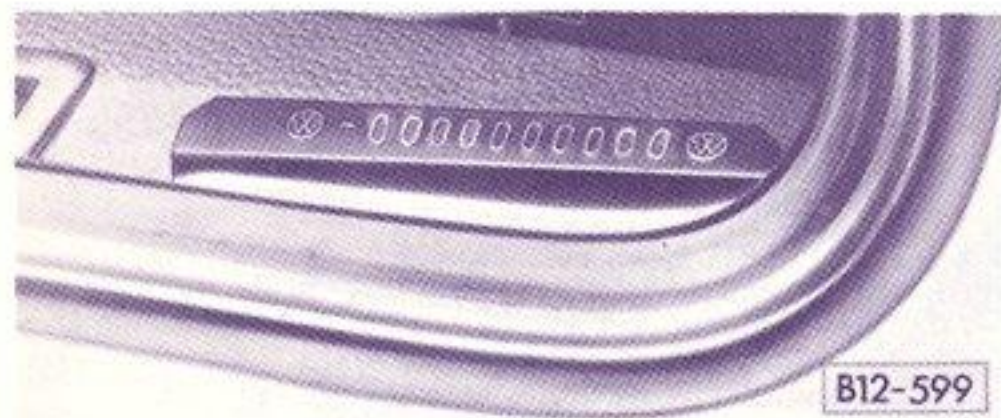
Zone Atlantique	Volkswagen Canada Ltd. Assistance à la clientèle 71 Loftus Street Moncton, N. B. E1E 2N1 (506) 389-3514
Zone du Québec	Volkswagen Canada Ltd. Assistance à la clientèle 3500 Trans Canada Highway Pointe Claire, Québec H9R 1B1 (514) 697-5930
Zone Centrale	Volkswagen Canda Ltd. Assistance à la clientèle 1920 Eglinton Ave. East Scarborough, Ontario M1L 2M2 (416) 750-4722
Zone Ouest	Volkswagen Canada Ltd. Assistance à la clientèle 8081 Lougheed Highway Burnaby, B.C. V5A 1X1 (604) 299-9321

Distributeurs et bureaux régionaux Volkswagen aux U.S.A.

Maine	Volkswagen of America, Inc.
Massachusetts	Northeastern Region
New Hampshire	Volkswagen Customer Assistance
Rhode Island	100 Fordham Road
Vermont	Wilmington, Massachusetts 01887 (617) 658-6700

Illinois	Volkswagen of America, Inc.
Iowa	North Central Region
Minnesota	Volkswagen Customer Assistance
North Dakota	3737 Lake Cook Road
South Dakota	Deerfield, Illinois 60015
Wisconsin	(312) 272-5500
Kentucky	Midvo, Incorporated
Ohio	Volkswagen Customer Assistance 5000 Post Road Dublin, Ohio 43017 (614) 889-2911
Indiana	Import Motors Ltd., Inc.
Michigan	Volkswagen Customer Assistance P.O. Box 2008 2660 28th Street, S.E. Grand Rapids, Michigan 49501 (616) 949-7788
Delaware	Volkswagen Atlantic, Inc.
Pennsylvania	Volkswagen Customer Assistance P.O. Box 830 1001 South Trooper Road Valley Forge, Pennsylvania 19482 (215) 666-7500
Connecticut	World-Wide Volkswagen Corporation
New York	Volkswagen Customer Assistance
New Jersey	Greenbush Road Orangeburg, New York 10962 (914) 359-5000

Alabama	Volkswagen of America, Inc.
Florida	Southeastern Region
Georgia	Volkswagen Customer Assistance
Maryland	9300 George Palmer Highway
North Carolina	Lanham, Maryland 20801
South Carolina	(301) 459-7000
Tennessee	
Virginia	
West Virginia	
Washington, D. C.	
Arizona	Volkswagen of America, Inc.
California	Western Region
Nevada	Volkswagen Customer Assistance
Utah	11300 Playa Street
Hawaii	Culver City, California 90230 (213) 390-8011
Alaska	Riviera Motors, Inc.
Idaho	Volkswagen Customer Assistance
Montana	P.O. Box 2963
Oregon	Portland, Oregon 97208
Washington	(503) 645-5511
Arkansas	Volkswagen Mid-America, Inc.
Kansas	Volkswagen Customer Assistance
Missouri	8825 Page Boulevard
Nebraska	St. Louis, Missouri 63114 (314) 429-2141
Colorado	Volkswagen of America, Inc.
Louisiana	South Central Region
Mississippi	Volkswagen Customer Assistance
New Mexico	P.O. Box 2207
Oklahoma	San Antonio, Texas 78298
Texas	(512) 341-8881
Wyoming	



Le numéro de châssis

se trouve sur le tableau de bord du côté du conducteur de manière à être visible de l'extérieur à travers le pare-brise.

La «Loi sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada de 1971» exige que les fabricants soient en mesure de prendre contact avec les propriétaires des véhicules au cas où une modification du produit deviendrait nécessaire.

Veuillez compléter l'une des cartes ci-jointes si vous changez d'adresse ou si vous achetez une Volkswagen d'occasion.

Indiquez le numéro de châssis complet de votre Volkswagen. N'abrégez pas ce numéro.

Vous pouvez obtenir des cartes supplémentaires auprès de tout concessionnaire Volkswagen.

BUSINESS REPLY CARD

No Postage Stamp Necessary if Mailed in Canada

CARTE-REPONSE D'AFFAIRES

Se poste sans timbre au Canada

8 C POSTAGE WILL BE PAID BY
DE PORT SERONT PAYES PAR

VOLKSWAGEN CANADA LTD.

P. O. Box 1003, Station "O"
Toronto, Ontario
M 4 A 2N5

Attn.: SERVICE DEPARTMENT
A l'attention du DEPARTEMENT APRES-VENTE



SERIAL NO / NO DE SERIE									

LANGUAGE PREFERENCE / LANGUE HABITUELLE

- TYPE OF CHANGE / TYPE DE CHANGEMENT

- 1 ☐ CHANGE OF ADDRESS
CHANGEMENT D'ADRESSE
- 2 ☐ DEMONSTRATOR PURCHASE
ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE DÉMONSTRATION
- 3 ☐ OTHER USED CAR PURCHASE
TOUTE AUTRE ACQUISITION

☐ PLEASE CHECK HERE IF THE VEHICLE IS
REGISTERED IN A COMPANY NAME
VEUILLEZ COCHER LA CASE SI LE VÉHICULE EST
IMMATRICULÉ AU NOM D'UNE COMPAGNIE

NOM ET ADRESSE · EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P.

[illegible][illegible][illegible]

POSTAL CODE / CODE POSTAL						

AREA COL INDICATIF REGIONAL		

TELEPHONE NO / NO DE TELEPHONE									